



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Atelier « Stratégie du Partenariat belge 2013-2019 pour le Centre d'Echange et d'Informations (CHM), Brainstorming pour la future coopération avec les Pays Partenaires

Présentation du CHM de la Côte d'Ivoire



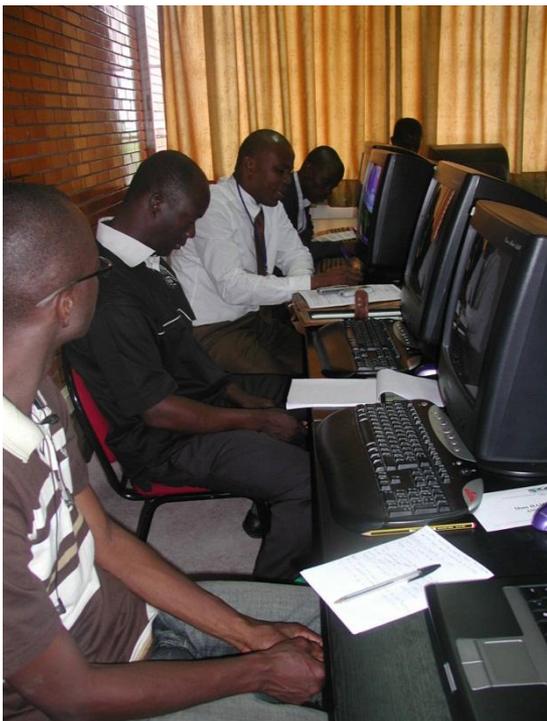
SOMMAIRE

- Activités menées depuis 2008;
- Problèmes rencontrés et recommandations;
- Description des arrangements institutionnels à mettre en place.



ACTIVITES MENEES

1. Atelier du centre d'échanges d'informations sur la diversité biologique



- * Du 3 au 6 mars 2009, s'est tenu un atelier national de formation des acteurs du centre d'échange d'information sur le renforcement de capacités dans les locaux du Centre Africain de Management des Cadres (CAMPC) de l'Université Nationale d'Abidjan, Cocody



ACTIVITES MENEES

1. Atelier du centre d'échanges d'informations sur la diversité biologique



- * Ont pris part 20 représentants des Institutions, des structures étatiques, des ONGs et de la Société Civile.



ACTIVITES MENEES

1. Atelier du centre d'échanges d'informations sur la diversité biologique

A la suite, des travaux quelques recommandations ont été faites. Il s'agit entre autres :

- * Faire connaître le CHM ivoirien par l'appropriation de la notion ;
- * Mettre en place un Comité de suivi du CHM ;
- * Organiser un atelier sous régional .





ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité



Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, en collaboration avec le Centre National de Floristique et l'Institut Royal des Sciences Naturelles a organisé un atelier régional des points focaux nationaux du CHM dans les locaux de N'SA HOTEL de Grand-Bassam du 09 au 11 février 2010



ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité

- * Cette rencontre a regroupé les représentants de 10 pays africains (Bénin, Madagascar, Maroc, Côte d'Ivoire, Burundi, RD Congo, Burkina Faso, Guinée, Bénin, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC))





ACTIVITES MENEES



et ceux de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et du Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique.



ACTIVITES MENEES



L'objectif de l'atelier est de permettre un partage d'échanges d'expériences entre les différents points focaux nationaux sur la gestion de leur CHM



ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité

- * Evaluer les progrès des CHMs nationaux depuis la COP9 de la CDB;
- * Evaluer l'implémentation de la Décision IX/30 par les pays;
- * Formuler des recommandations pour améliorer l'utilisation des CHMs par les pays.



ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité



Recommandations:

- * Les points focaux CHM doivent accorder un intérêt particulier afin d'avoir une position très importante à l'échelle nationale ;
- * Nommer le Point focal + assistants ;
- * Volonté et esprit de sacrifice de certains PF/CHM afin de disposer d'une base qui pourra servir plus tard au développement conséquent du CHM ;



ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité

Recommandations (suite) :

- * Créer un comité de pilotage tout en précisant le cadre institutionnel au sein de la structure de tutelle de la CDB ;
- * Etre proactif dans la prise d'initiative en vue de mobiliser les ressources ;
- * Sensibilisation de décideurs et acteurs;
- * Accentuer la communication et la sensibilisation des acteurs en profitant des séminaires et ateliers organisés à l'échelle nationale pour présenter le CHM ;



ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité

Recommandations (suite) :

- * Savoir identifier les parties prenantes et leur besoin en information puis leur montrer que le CHM a les solutions à leurs problèmes ;
- * Capitaliser les initiatives existantes pour la célébration de l'année en collaboration avec tous les acteurs ;



ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité

Recommandations (suite):

- * Développer une stratégie de mobilisation des ressources endogènes (secteur privé, programmes des nations unies, projets existants, ONGs) ;
- * Utiliser des matériels de sensibilisation existants pour la célébration de l'année 2010;
- * Utiliser le site CHM pour annoncer et diffuser les informations ;



ACTIVITES MENEES

2. Atelier régional des points focaux nationaux du Centre d'Echange d'Informations sur la Biodiversité

Recommandations (fin) :

- * Suivre les directives du secrétariat de la CDB pour la célébration de l'année (ouverture officielle, etc.) ;
- * Utiliser les exemples de stratégies élaborées ou en cours d'élaboration comme référence pour l'élaboration des stratégies nationales CHM.



ACTIVITES MENEES

3. Rédaction du 4^{ème} rapport national sur la biodiversité

- * Conformément aux directives de la CBD dans sa mise en œuvre , le document du 4^{ème} rapport a été élaboré (mars 2009).



ACTIVITES MENEES

3. Projets

- * Suite à la requête de financement de projets soumis par le CHM, le "**Projet d'élaboration d'une base de données numérique sur la flore et la végétation du Nord-Est de la Côte d'Ivoire**" : Cas particulier du Parc National de la **Comoé** a été exécuté en début d'année 2009 par le Centre National de Floristique (CNF).

Le rapport financier accompagné des pièces justificatives ont été adressés en son temps.



ACTIVITES MENEES

3. Projets

- * L'appel lancé en 2008 par le CHM pour aider les pays partenaires à améliorer de manière significative leur site web CHM, n'a pas abouti . En effet, la structure proposée aux fins d'exécuter cette activité a trouvé les propositions financières insuffisantes la procédure contraignante.



ACTIVITES MENEES

Participations diverses aux ateliers et séminaires sur :

- * La biodiversité;
- * La Biosécurité (Programme Régional de la Biosécurité UEMOA (PRB/UEMOA) (atelier régional de mise en place du cadre de rendement et du plan de suivi des indicateurs du PRB/UEMOA);
- * DSRP (Point Focal), PND (Point Focal), CDMT;
- * PNUD;
- * Etc.



PROBLEMES RENCONTRES ET LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Problèmes:

- Insuffisance de ressources humaines et financières pour le CHM;
- Insuffisance du nombre de personnel qualifié pour la gestion des sites web du CHM ;
- Instabilité des gestionnaires des sites web du CHM ;

* Recommandations:

- Accroître les ressources humaines et financières pour le CHM;
- Former le personnel à la gestion des sites;
- Favoriser l'accès à l'Internet;
- Susciter la motivation des acteurs à l'alimentation du CHM national;

PROBLEMES RENCONTRES ET LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- **Problèmes:**
- Difficulté d'accès à l'Internet pour le bon fonctionnement du CHM ;
- Réticence et manque de motivation des acteurs à l'alimentation du CHM ;
- Faible collaboration avec les PF CHM nationaux et PF CDB ;



PROBLEMES RENCONTRES ET LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Problèmes (suite):

- Le CHM est vu comme un concurrent pour les autres sites Web intervenant à l'échelle national ;
- Partage d'informations pas encore très ancré dans les habitudes ;
- Manque de visibilité et de ressources.

Recommandations (suite):

- Assurer la fluidité des informations



Description des arrangements institutionnels à mettre en place

Lors des différentes séances de rencontres avec les parties prenantes, la question à satisfaire aux préoccupations exprimées a permis de recenser les besoins en renforcement de capacités de celles-ci, de manière à ce que ces besoins soient connus et intégrés dans des projets spécifiques afin que progressivement, ceux-ci trouvent les réponses adaptées.



Une première approche nous a amené à la priorisation des besoins qui se présentent comme suit:



Description des arrangements institutionnels à mettre en place

1^{ère} priorité : Acquisition d'équipements informatiques. Cette priorité se décline en plusieurs besoins spécifiques sériés comme ci-après :

- * équipement en ordinateurs,
- * matériels informatiques,
- * adaptation du matériel,
- * équipement en matériels informatiques,
- * logiciels plus ordinateurs,
- * équipements adéquats.





Description des arrangements institutionnels à mettre en place

2^{ème} priorité : Formation des acteurs à la gestion de l'information. Avec cette deuxième priorité, les besoins se déclinent comme suit :

- * le financement de séminaires sur la biodiversité,
- * la formation périodique du personnel chargé de la gestion de l'information,
- * la formation de groupes de travail spécialisés,
- * la responsabilisation d'une personne ressource,
- * le renforcement des capacités dans l'utilisation des logiciels.



Description des arrangements institutionnels à mettre en place

3^{ème} priorité : Sensibilisation / Education des acteurs.

- * la sensibilisation à la problématique de la biodiversité,
- * l'éducation à la conservation de la biodiversité,
- * la détermination des publics cibles,
- * la sensibilisation de la population riveraine,
- * l'introduction de la biodiversité dans les programmes de formation.



Description des arrangements institutionnels à mettre en place

4^{ème} priorité : Création d'un service de documentation. Il faut :

- * définir le cadre organisationnel de la diffusion de l'information,
- * créer un service des archives et de documentation,
- * aider à la publication,
- * mettre en place un fichier d'experts,
- * mettre en place des mécanismes de vérification des données à diffuser.



Description des arrangements institutionnels à mettre en place

5^{ème} priorité : Connexion Internet . On a :

- * la création d'un site web hébergé en Côte d'Ivoire,
- * la connexion Internet à renforcer.



Description des arrangements institutionnels à mettre en place

La deuxième approche réside à la formalisation des activités du CHM. C'est pourquoi, il est fortement recommandé de :

- * **Nommer** les différents points focaux par des prises d'arrêtés ou textes formels;
- * **Sédentariser** l'activité de Point Focal (mobilité du personnel en est la principale cause, à cela s'ajoute l'instabilité institutionnelle qui a cours ces dernières années);
- * mettre en une **plateforme de collaboration nationale** avec les institutions, départements et partenaires. Cette démarche est encore embryonnaire et informelle. Elle tarde à se formaliser à cause de l'instabilité observées au niveau des personnes concernées.



Je vous remercie